

NOTE DE SERVICE

N° 01-076-V33 du 18 juillet 2001

NOR : BUD R 01 00076 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

VOL DE LA CARTE DE COMMISSION D'UN AGENT ASSERMENTÉ DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Date d'application : 18/07/2001

MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
AGENT DE RECOUVREMENT DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE PROFESSIONNELLE ; VOL

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T							

DIFFUSION

GT 63

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

1^{ère} Sous-direction - Bureau 1A

Monsieur le Trésorier-Payeur Général , Chef du Service de la Redevance de l'Audiovisuel vient de me signaler le vol de la carte de commission d'agent assermenté appartenant à Mme GIROUX Ghislaine, agent de recouvrement, en fonctions au Centre Régional de la Redevance de LILLE, circonscription de contrôle d'EVREUX.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.